



Décision du Maire N° 2023-06

Nos réf : SR/HT/DB/HG

Objet : Restitution de l'emplacement d'une cavurne au sol au cimetière –

La Maire de la Commune de Bavans – 25550

- Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération n°37/2020 en date du 11/06/2020 (Sous-Préfecture le 11/09/2020) par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en la chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que Madame la Maire est autorisée à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

DECIDE

Article 1^{er} : La restitution de l'emplacement d'une cavurne au sol du cimetière suivant la demande de Madame : domiciliée 25550 BAVANS.

Madame est titulaire de la concession numéro C2C5C56, située dans le carré dédié au cavurne au sol, depuis le 29/10/2019, pour une durée de 50 ans au tarif de 500 €. Dans son courrier du 03/02/2022, elle souhaite restituer cet emplacement pour faire suite à l'achat des 2 concessions de terrain acquises lors du décès de son petit-fils. Elle accepte par ailleurs que le remboursement soit déduit du prorata des 3 années déjà effectuées soit 30 €. La cavurne étant vide de toute urne, la commune procédera au remboursement de la différence soit 470 €.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard.

Envoyé en préfecture le 07/06/2023
Reçu en préfecture le 07/06/2023
Publié le
ID : 025-212500482-20230531-DECISION202306-AU

Fait à Bavans le 31/05/2023

La Maire,
Sophie RADREAU



Décision certifiée exécutoire
Publiée sur papier le : 08 juin 2023
Publiée sur site internet le : 08 juin 2023



Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS
Tél. 03 81 96 26 21 – Fax 03 81 96 23 85
E-mail : mairiebavans@wanadoo.fr – site internet : www.bavans.fr

